

CHAUSSENAC



Juillet 2025

N° 69



ÉDITORIAL

L'escargot ne recule jamais...

Comme l'hirondelle, le budget fait le printemps....

C'est un moment récurrent et incontournable de la vie municipale.

D'abord, en février, en symbiose avec la Trésorerie, nous établissons le Compte Financier Unique, qui reprend toutes les dépenses et recettes de l'année écoulée. Il permet de savoir s'il nous reste un déficit ou un excédent et de définir les grandes lignes du budget à venir.

Ensuite, nous avons jusqu'au 15 avril pour «fabriquer» le Budget Primitif de l'année en cours qui reprend les deux thématiques : Fonctionnement et Investissement.

Au delà de l'équilibre des chiffres, entre dépenses et recettes, le budget est ce moment crucial qui va impulser la dynamique communale de toute l'année.

Il faut choisir entre ambition et raison, entre risque ou sécurité. Après avoir bâti un gros projet en début de mandat, mon équipe municipale a fait le choix de revenir à une gestion plus prudente.

Notre taux d'endettement est très faible et malgré l'emprunt conséquent pour la Maison des Services nous finirons le mandat avec un remboursement annuel d'emprunts de 16 000 € contre 25 000 € en début de mandat, ce qui laisse des perspectives pour les années à venir...

Je pense qu'il vaut mieux être prudent car la dotation de l'État représente une grosse part de nos recettes ...et tôt ou tard, collectivités comme individus, nous nous retrouverons confrontés à la réalité des chiffres du déficit national abyssal...

Nous avons réalisé cet hiver le recensement de la population Chaussenacoise. Grâce à une sensibilisation en amont, une excellente implication des agents recenseurs (Isabelle et Florent) et une bonne compréhension de la population, cet acte civique s'est très bien déroulé (ce qui n'est pas le cas partout). Les résultats non officiels laissent apparaître une légère baisse (5 à 6 %) de notre population, ce qui est un moindre mal.

Nous aurons l'occasion d'analyser et de communiquer ces résultats lorsqu'ils seront officiels.

Nous avons souhaité **inaugurer notre nouvelle Maison des Services** 4 ans après le début du projet afin de mettre à l'honneur le travail effectué, de remercier les instances qui nous ont aidés financièrement et de permettre aux Chaussenacois de venir visiter leurs locaux...

Cette cérémonie conviviale aura lieu le **samedi 12 juillet à 11 heures** et j'espère que nous serons nombreux à partager ce moment d'échange et d'empathie.

L'été arrive et avec lui les bénévoles vont sortir de leur hibernation pour assurer les nombreuses manifestations estivales ; nul doute que la population sera au rendez vous... que chacun en soit remercié.

Sans les bénévoles (associations, décorations, bibliothèque, bulletins...), l'activité communale serait réduite à néant. Aussi, je tiens à remercier Mme LEGON qui sérieuse et rigoureuse, mais toujours souriante a assuré en binôme avec Christine la tenue de la bibliothèque.

Merci Dominique pour tous les services rendus et bonne route pour vos projets futurs !

A Chaussenac, les saisons passent doucement, les projets municipaux se construisent lentement : entre longueur des délais, lourdeurs administratives, attentes de réponses et temps de réflexion, même en étant adepte de procrastination, ces lenteurs incessantes me désespèrent un peu ; alors je repense à cette phrase d'Alexandre Vialatte :

«L'escargot ne recule jamais...».

Bon été à toutes et à tous !

Jean-Marc Delbos

Bulletin municipal d'information

Nombre de tirages : 200

Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01

mairie@chaussenac.fr

Comité de rédaction

Réalisation : Jean-Marc Delbos assisté d'Isabelle Capel et Philippe Blanchet.

Imprimerie VERZY – 15200 MAURIAC

Horaires et Services

Secrétariat de Mairie

6 rue de la Mairie 15700 CHAUSSENAC

Ouvert au public les : Mardi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h30 – 16h00

Vous pouvez nous joindre au **04-71-69-02-01** ou par mail : mairie@chaussenac.fr

En cas d'urgence s'adresser à Monsieur le Maire : 06-84-96-20-04

ou aux adjoints : 06-26-38-49-62 ou 04-71-69-05-48.



Agence postale

Horaires : 9h30 – 12h00

L – Ma – Me – J – V – S

Tél. : 04-71-69-04-18

- Ordinateur disponible (gratuit)
- Photocopies (gratuites)
- Retraits et versements : CCP, Épargne : Livret A, LEP
- Retraits CB (La Poste)
- Paiement toutes cartes à partir de 1 €
- Colissimo, timbres philatéliques
- Possibilité de rendez-vous (gratuit) sur place pour démonstration de la tablette ARDOIZ, accessible aux seniors.



Le Chaus'snack

Du lundi au samedi, bar/restaurant/dépôt de pain et journaux de 7h30 à 14h00.

Menus ouvriers disponibles chaque semaine sur Facebook « Le Chaus'snack »

Menus à emporter

Le dimanche : bar/dépôt de pain et journaux de 7h30 à 12h00.

Nouveau ! Les vendredi et samedi de 10h00 à 14h00 et de 17h30 à 21h00 paninis, burgers, steak-frites, tacos, salades composées,...

Renseignements et réservations au **06 34 66 45 09**

(Horaires et services susceptibles d'évoluer dans les semaines qui viennent)



Bibliothèque

Ouverte le mercredi après-midi de 15h30 à 17h30 (selon les disponibilités des bénévoles, qui seront annoncées dans la feuille du mois).

Possibilité d'emprunter et retourner livres, CD et DVD du lundi au samedi de 10h à 12h00 (excepté les jours de fermeture de l'Agence Postale).



Activités Eau, Terre, Neige et Glisse

Vincent Terrisse, guide de Haute Montagne installé à Cussac, vous propose de nombreuses activités sportives et de loisirs pour cet été.

Pensez à consulter son site www.terreducantal.fr ou contactez-le au 07 86 05 35 04.

Photo de couverture : Four de Cussac ; merci à la famille Triniol d'avoir restauré cet élément du patrimoine chaussenacois.

Compte-Rendu des Conseils Municipaux

Trois comptes-rendus de Conseils Municipaux ont été diffusés depuis la parution du dernier bulletin. Ils peuvent être consultés en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Principaux thèmes abordés lors de ces réunions :

Délibération pour bar-restaurant : la gérance du bar-restaurant situé au 3 place Saint-Étienne est confiée à **Madame Marie-Christine GIRAUD** ; un bail précaire est signé entre les deux parties ; le loyer du bar-restaurant est de 250 € mensuel, celui de l'appartement de fonction est de 267,5 € mensuel. Le Conseil Municipal tient compte du travail de nettoyage et de remise en état de Madame GIRAUD et décide d'appeler les premiers loyers en février 2025 pour l'appartement et en mars 2025 pour le commerce.

Articles dédiés dans ce bulletin sur **les comptes 2024, le budget 2025, le coût définitif du projet «Maison des Services»** ainsi que sur **les subventions communales**.

Choix du **taux d'imposition** pour le Budget Primitif 2025 : décision de ne pas augmenter les taux communaux.

Vote du Budget Lotissement : adoption qui se résume à deux écritures : en dépense, le paiement de l'annuité d'emprunt, et en recette, la même somme versée par la commune.

Recensement : les chiffres provisoires donnent une population totale de **207 habitants**, soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2019.

Programme FCS :

- Le Département du Cantal met en place un système d'aide aux communes. Il s'agit d'un plan triennal appelé Fond Cantal Solidaire (FCS).

- Le FCS 2025 devant être déposé avant le 31 mars 2025, le Conseil Municipal a choisi de demander une aide pour **la transformation du «Salon de Coiffure» en appartement locatif**. Le coût total est de 20 645 € avec une demande au Département de 30%, qui sera notre seul financeur, le reste étant autofinancé par la commune.

- Les FCS 2026 et 2027 ont été demandés sur de la **voirie (le Fargeret et Cheyssiol)** en sachant que ces projets pourront être remis en cause par une nouvelle équipe municipale.

Contentieux assainissement avec la Communauté de Commune :

Afin de faire avancer et de clôturer ce dossier qui dure depuis 2019, une médiation avait été demandée par le Président de la COMCOM du Pays de Salers. S'en est suivi une négociation entre toutes les parties. Celle-ci a abouti à un consensus qui, une fois signé permettra la clôture du dossier. Cette médiation est acceptée par 8 voix pour et 1 abstention par le Conseil Municipal. Les dispositions de la médiation seront consultables en mairie.

Petite Enfance :

- La COMCOM du Pays de Salers a souhaité prendre la compétence «Petite Enfance» et **créer trois micro-crèches**, fonctionnelles fin 2025 à Saint-Cernin, Saint-Martin-Valmeroux et Pleaux.

- Cette démarche s'inscrit dans une volonté de pouvoir accueillir dans les meilleurs conditions de nouveaux arrivants, notamment de jeunes couples.

- Une étude de la CAF fait apparaître un déficit probable de cette entité, qui sera abondé par les communes au prorata de leur population. Pour Chaussenac la dépense prévisionnelle s'élève à 1 296 €.

Immeuble de l'ancienne POSTE :

- Compte-tenu de la lourdeur et du coût des travaux à mettre en œuvre pour restaurer le bâtiment de l'ancienne POSTE, des différents diagnostics effectués qui mettent en évidence la présence de plomb et d'amiante, du diagnostic énergétique qui classe le logement en G et donc le classe non louable, décision de **mettre en vente l'immeuble de la Poste** au prix conseillé par deux agences immobilières de 45 000 €.

– Fin du droit de passage derrière le bâtiment et nouveau bornage à prévoir avec M. RIFFIOD dans le «Jardin de la POSTE».

Terrain du Puy de Vidal : la propriétaire de la parcelle de terrain située au Puy de Vidal est disposée à vendre. Après discussion, le Conseil Municipal est d'accord pour l'acquérir mais souhaite connaître le coût de remise à nu du terrain. Il charge le Maire de faire le nécessaire afin de prendre une décision dès le prochain conseil.

Location local ancienne laiterie : décision de louer le local situé dans l'ancienne laiterie à M. et Mme SERRE pour un prix de 36 € par mois à condition de ne pas avoir de demande d'un professionnel qui serait prioritaire. (M. SERRE, gérant de la société CAROGIL, jusqu'à présent louait ce local à titre professionnel mais cesse son activité).

Réduction de la vitesse à l'entrée du bourg : **refus du département de baisser la vitesse de 70 à 50 km/h** au motif qu'il n'y a pas assez de maisons, qu'il s'agit d'usagers locaux et qu'il n'y a que peu de contrôles...(lettre consultable en Mairie).

Radar pédagogique solaire :

Achat pour environ 1 800 € d'un radar autonome en énergie à installer à l'entrée de Chaussenac (l'acquisition effective dépendra des disponibilités budgétaires).



Nouvelle chaufferie

Lorsque nous avons réfléchi à un nouveau mode de chauffage pour la salle des fêtes, l'ancienne mairie, ainsi que l'ensemble du bâtiment de l'ancienne école (rez-de-chaussée et premier étage), **une chaudière à granulés bois** était une des rares possibilités qui nous permettait de garder nos installations dans les appartements et la salle des fêtes.

Elle nous permettait aussi d'abandonner une énergie fossile au profit d'une énergie renouvelable.

Le conseil municipal, dans sa très large majorité, a donc opté pour l'achat d'une chaudière à granulés bois et l'installation d'un chauffage central au rez-de-chaussée de l'école où il n'y avait rien.

Il a fallu construire un petit bâtiment afin d'abriter la chaudière et le silo à granulés.

A noter que ce granulés bois est produit localement dans une usine du Puy de Dôme.

Le coût total de ce projet, en incluant la maîtrise d'ouvrage, s'est élevé à **102 000 € HT** (la TVA est récupérée).

Le montant total des subventions (Département/Région/État) a été de 78 800 € soit 77% du coût total. **Le coût pour la commune a donc été de 23 200 €.**

Après deux hivers d'utilisation, **l'investissement semble donc pertinent.**

Pour l'hiver 2024-2025, la chaudière a fonctionné de septembre à mai. Elle a consommé 13 tonnes de granulés à un prix moyen de 320 € TTC la tonne livrée. Soit un coût total de granulés de 4160 €. Si on y ajoute de l'électricité et un service de maintenance, on arrive à **un coût total de fonctionnement de 4 600 €** réparti comme suit (le détail des consommations étant obtenu avec des compteurs individuels) :

– salle des fêtes, mal isolée et très énergivore, pourtant maintenue la plupart du temps en mode «hors gel» : 45,5 % de la consommation, soit 2093 €.

– deux appartements : 36,3% de la consommation et donc 1670 €. Le coût annuel mensualisé pour chaque appartement est d'environ 70 €, ce qui est raisonnable et pourra être amélioré avec des travaux d'isolation.

– rez-de-chaussée de l'ancienne école : 18,2% de la consommation et 837 €. Cette faible consommation est due à une très bonne isolation et une utilisation raisonnable.

Pour rappel, la facture de gaz, uniquement pour la salle des fêtes et l'ancienne mairie oscillait entre 6 000 et 7 000 € par an.

Jean-Marc DELBOS

Subventions année 2025

Ci-dessous, liste des subventions accordées par la Municipalité en 2025.

Associations	Montant en euros
• Union Sportive Chaussenacoise (USC)	2 000
• Comice agricole de Chaussenac	450
• Association des Parents d'élèves d'Ally (voyage scolaire)	420
• Comité des fêtes de Chaussenac	400
• Association des Parents d'élèves d'Ally	400
• Association Inter-Age	300
• Association du Patrimoine de Chaussenac	250
• Association de Chasse de Chaussenac (ACCA)	200
• Collège de Pleaux (voyage scolaire)	180
• Association Les P'tits Bonheurs Solidaires	120
• Loisirs créatifs Chaussenac	110
• Association Diocésaine de Saint-Flour	100
• Comice agricole de Pleaux	100
• Association Éleveurs multi-races de Pleaux	100
• Restaurant du Cœur	100
• Association des chevaux lourds	100
• Secours Populaire de Mauriac	100
• Association des anciens combattants	100
• ADMR Pleaux	80
• Association Sportive Collège de Pleaux	50
• FNACA Pleaux	50
• GVA Mauriac, Pleaux, Salers	50
• Amicale des Pompiers d'Ally	50
• La Ligue contre le cancer	50
• Jeanne d'Arc, gymnastique	50
• ADAPEI Mauriac	50
• Donneurs de sang de Pleaux	50
• Paralysés de France	50
• Virade de l'espoir	50
• Association les Amis des Bêtes de Saint-Christophe-les-Gorges	40
• Association Intermédiaire de Mauriac	40
• Association de Tennis de Table du Canton de Pleaux (ATTC)	40
• Divers à prévoir	770
• TOTAL	7000

Maison des services

Bilan à la fin du projet

Le coût total du projet (HT) est de 537 540 € qui se décompose en

– Maison des Services	394 350 €
– Chauffage	91 640 €
– Maîtrise d'ouvrages et imprévus	51 450 €

Financé par

– des subventions (cf ci-dessous)	341 961 €
– un emprunt	120 000 €
– de l'autofinancement	75 579 €



Les devis avaient été demandés en début d'année 2021 avant la période inflationniste que nous avons connue.

Le fait d'avoir passé un marché public a obligé les entreprises à respecter les devis, même pour les travaux faits en 2023 ! Donc, excepté deux ou trois petits avenants, le coût initial a pu être respecté à 5000 € près soit autour de 1%.

Les subventions allouées (qui représentent 64 % du projet total ou 70% du projet hors maîtrise d'ouvrage) ont toutes été reçues dans leur intégralité sauf la subvention de l'Europe (FEADER) de 111 000 € : nous n'avons reçu que 73 210 € ! Cette baisse s'explique par différents critères notamment le fait que l'Europe ne subventionne pas au delà de 70 %, alors que c'est 80 % pour les autres organismes... ce que nous ne savions pas...

Europe	FEADER (*)	73 210 €
Etat	DETR 2021	116 486 €
	DETR 2022	22 910 €
	DSIL Renov 2021	24 556 €
Région	Bois Energie	27 592 €
Département	FCS Bonus (chaufferie)	12 000 €
	FCS 2021 2022 2023	45 207 €
La Poste	(Maison des Services)	20 000 €

Pour pouvoir payer les premières factures, il avait été ouvert deux lignes de trésorerie (emprunt court terme) qui ont été intégralement remboursées en 2024 et 2025.

L'emprunt de 120 000 € sur 10 ans à 0,53 % ne génère que très peu d'intérêts.

Sur le premier trimestre 2025, nous avons fini de percevoir les dernières subventions (FEADER et DETR) ainsi que le solde de TVA que nous avons autofinancé.

A ce jour, la trésorerie communale est de 230 000 €, ce qui permet de retrouver de la sérénité et d'envisager d'autres investissements conséquents comme la voirie d'Ostenac.

Je remercie mon équipe municipale qui a pris les décisions, et parfois les risques, aux moments où il le fallait.

Ce projet cohérent nous a permis d'améliorer les conditions de travail de nos agents, de rendre un meilleur service à la population, de faire baisser la facture de chauffage et surtout de restaurer et redonner vie à un très bel édifice communal qui se dégradait.

Maintenant que le projet est terminé, ne manque plus qu'à l'inaugurer ; ce sera chose faite **le Samedi 12 juillet à 11h00**. Toute la population sera invitée et j'espère vous accueillir nombreux !

Jean-Marc Delbos

(*) **FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural ; **DETR** : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ; **DSIL** : Dotation de Soutien à l'Investissement Local ; **FCS** : Fonds Cantal Solidaire.

Comptes 2024

L'ancien « Compte administratif » est devenu en 2024 le « Compte Financier Unique », mais il garde sa fonction, à savoir, donner une image exacte des recettes et dépenses réelles de l'année écoulée.

Les dépenses et recettes sont regroupées en chapitres (ch) et se décomposent comme suit :

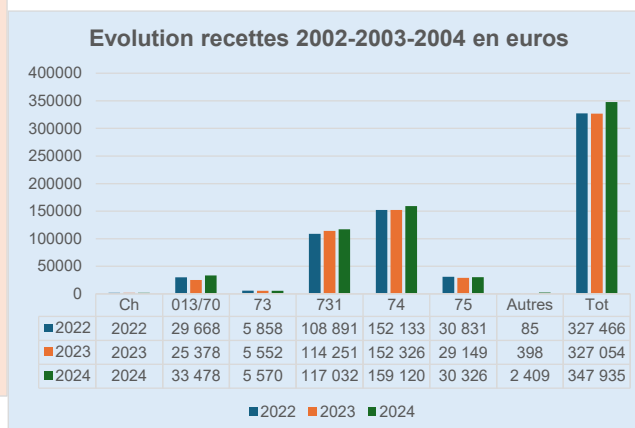
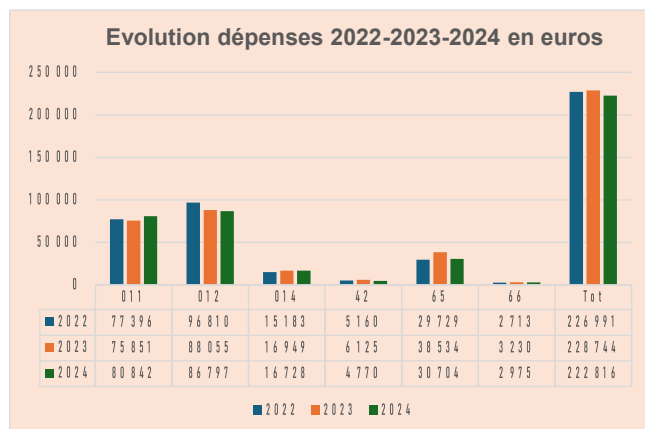
Pour la Section de fonctionnement

Ch	Dépenses	Ch	Recettes
011	Charges à caractère général, c'est à dire toutes les charges inhérentes au besoin de fonctionnement de la commune (énergies, électricité, combustibles, entretiens divers, assurances, services,...)	013	remboursement de salaire (La Poste, Communauté de commune, Syndicat des eaux), location salle des fêtes, refacturation chauffage aux locataires,...
012	charges de personnel	70	
014	atténuations de produits ; versements à la communauté de commune	73	impôts et taxes
42	amortissements	731	impôts locaux et taxes additionnelles
65	indemnités de fonctions, SDIS15, subventions aux associations	74	dotations et participations (état)
66	charges financières (intérêts d'emprunts)	75	autres produits et loyers

Depuis plusieurs années, le budget de fonctionnement reste maîtrisé, et n'augmente pas malgré une conjoncture inflationniste. Les frais de personnel restent stables et des économies ont pu être faites en éteignant les lampadaires la nuit et avec le nouveau mode de chauffage au bois (cf. article dédié dans ce bulletin).

Si vous constatez une augmentation des impôts locaux (chapitre 731), c'est uniquement dû à l'État qui augmente régulièrement ses bases. En effet, le conseil municipal a décidé pour la cinquième année consécutive de ne pas augmenter ses taux.

Ci-dessous, évolution des dépenses et recettes de fonctionnement sur les 3 dernières années :



Pour la Section d'investissement

Les recettes sont de 358 283 euros.

Les dépenses sont de 88 920 euros.

L'année 2023 s'est soldée par un budget d'investissement largement déficitaire : les raisons étaient connues (Maison des Services).

Nous avons donc souhaité limiter les investissements 2024 et, avec les rentrées de la plupart des subventions attendues, nous avons pu revenir à des chiffres plus raisonnables et responsables...

La ligne de trésorerie a été entièrement remboursée.

Le déficit d'investissement reste encore à 103 194 € mais l'excédent de fonctionnement étant de 125 118 € pour 2024 et 186 652 € avec le résultat de 2023, nous envisageons de reporter 103 194 € en recette d'investissement pour couvrir ce dernier déficit et de laisser 83 459 € qui viendront renforcer le budget de fonctionnement 2025.

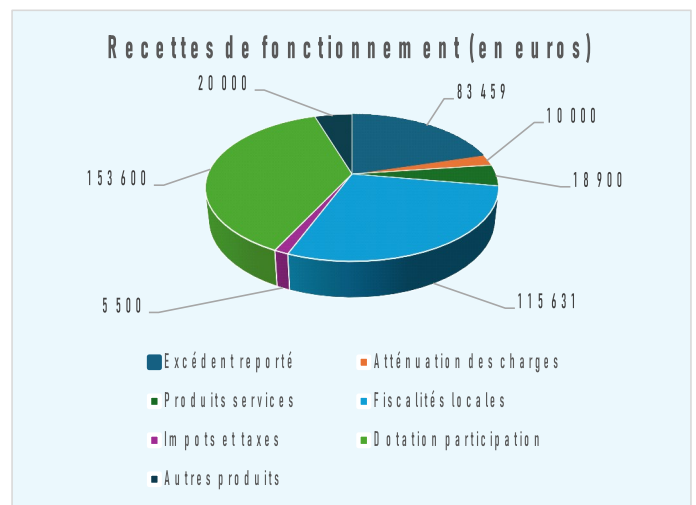
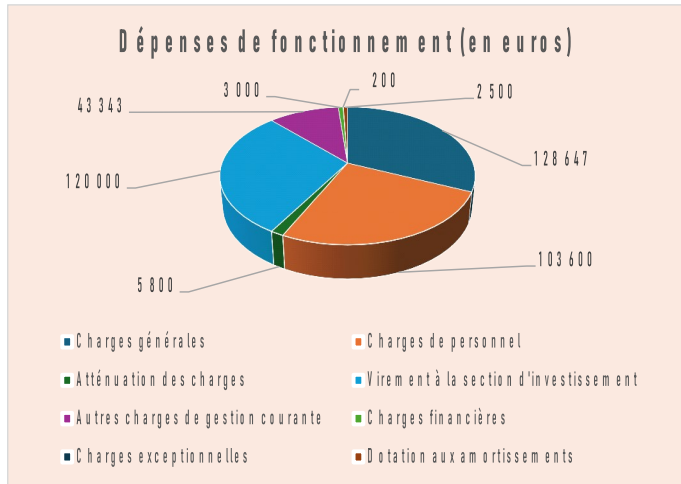
Budget primitif 2025

Le budget de fonctionnement 2025 a été construit sur le modèle des années précédentes.

Les dotations de l'État ont sensiblement baissé, peut-être est-ce le début d'une tendance.

L'excédent étant conséquent, cela nous permet de minorer les recettes et majorer les dépenses afin d'éviter les mauvaises surprises en fin d'année.

Le budget de fonctionnement 2025 s'équilibre à **407 090 €**. Cette année, le virement du fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 120 000 €.



Le budget d'investissement :

Après avoir fini de «digérer» la Maison des Services, 2025 va nous permettre de reprendre le cours des améliorations communales. L'investissement conséquent pour le village d'Ostenac n'a pas été inscrit au budget 2025 : les travaux ne commençant qu'en septembre, seul le fonds de concours pour le Syndicat d'électrification sera levé en 2025, soit environ 24 000 €.

Les principaux travaux porteront sur :

- la réfection des toitures de la sacristie et du presbytère, si le couvreur le veut bien,
- la transformation du salon de coiffure en appartement,
- le changement des huisseries de la maison de Bellevue,
- la mise aux normes de la salle des fêtes,
- divers travaux d'entretien et d'achat de biens mobiliers.

Les principales recettes seront issues :

- des dernières subventions que nous avons perçues début 2025 (DETR – FEADER),
- de l'important montant du FCTVA (que nous avons récupéré deux ans après) sur les travaux de la Maison des Services que nous avons pu autofinancer,
- et du virement d'une partie de l'excédent de fonctionnement.

Le budget d'investissement 2025 s'équilibre à 423 894 €.

A noter que tous les budgets ont été votés à l'unanimité du Conseil Municipal.

Jean-Marc DELBOS

Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Mauriac

Ci dessous quelques éléments extraits du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le syndicat est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) chargé de la distribution et tarification de l'eau à un ensemble de communes dont Chaussenac qui a rejoint ce syndicat en 2017.



Onze communes en font partie aujourd'hui pour une population totale de 7210 habitants avec 5095 abonnés.

Chaussenac avec ses 226 habitants représente 3,1 % de la population mais 5,3 % des abonnés avec ses 287 compteurs installés.

Trois réseaux de distribution sont opérationnels : Mauriac, Salers et Chaussenac.

La production totale est de 657 814 m³. Chaussenac distribue 33 216 m³ dont 7 455 m³ acheté à Ally pour alimenter les hameaux de Contre et Escladines.

La qualité du réseau est mesuré par le taux de rendement qui est le rapport entre le volume mis en distribution et le volume consommé (et facturé). Plus le taux de rendement est haut, moins les pertes sur le réseau sont importantes.

Chaussenac fait figure de bon élève avec un taux de rendement de 94,31 %, versus 80,50 % et 88,33 % pour Mauriac et Salers.

La tarification est fixée par le syndicat chaque année.

Les factures sont composées :

- d'une partie fixe (abonnement) d'un montant de 50 € HT en 2025.
- et d'une partie variable (coût au m³) ; ce coût dépend de la catégorie d'abonnés (Particuliers, Agriculteurs, Professionnels, Établissements publics) et du niveau de consommation. Par exemple, le coût du m³ pour un particulier qui consomme moins de 2000 m³ est de 1,35 € HT en 2025.

Philippe Blanchet



Travaux

Les travaux de la route du Bar sont terminés :

Avant



Après



La rubrique « État Civil », comporte tous les mariages, naissances et décès survenus sur la commune ou retransmis sur l'état civil de la commune, ainsi que les personnes inhumées au cimetière de Chaussenac. Nous avons également repris des informations n'existant pas dans l'état civil de Chaussenac mais concernant des personnes liées à des habitants de Chaussenac qui ont souhaité nous faire part de ces informations.

Dans la rubrique « Nouveaux arrivants », figurent les personnes qui, à notre connaissance, se sont installées à Chaussenac ou qui ont changé de domicile à Chaussenac.

Enfin, dans la rubrique « Résultats examens » sont listés tous les élèves ou étudiants dont on nous a signalé la réussite à un examen.

Merci de nous signaler toute erreur ou omission que nous reprendrons dans notre prochain bulletin.

État Civil

Naissance :

- **Gabin MEILHOC**, le 8 novembre 2024 à Paris, premier enfant de Lucie BÉTAILLE et Benjamin MEILHOC résidents à Ally, quatrième petit-enfant de Marie et Pierre MEILHOC, sixième arrière-petit-enfant de Renée CAPEL du bourg.

Mariage :

- **Nadine ARVIS et Guy André SEILLIER**, du bourg, mariés le 21 mars 2025.

Décès :

- **André Michel BRAJOU**, né le 14 avril 1946 à Cussac, décédé le 15 novembre 2024 à Aurillac,
- **Noël Louis Joseph MATHIEU**, né le 10 mars 1933 à Ostenac, décédé le 4 décembre 2024 à Salers,
- **Albertine Maria ANNET** veuve **ESQUIRE**, née le 13 mars 1931 au Madurand de Barriac, décédée le 13 décembre 2024 à Chaussenac,
- **Marie Paule Yvette PIGNOT** veuve **RIGAL**, née le 15 décembre 1933 à Barriac, décédée le 8 janvier 2025 à Mauriac,
- **Marie-Louise LAURENT**, née le 20 octobre 1926 à Chaussenac, décédée le 15 janvier 2025 à Le Thor (84),
- **Jean-Pierre TERRAIL**, né le 20 novembre 1953 à Tulle, décédé le 31 janvier 2025 à Aurillac,
- **Danielle LAYGUES** pacsée **BARON**, née le 4 février 1940 à Chaussenac, décédée le 16 mars 2025 à Brive-la-Gaillarde,
- **Anne-Marie MILLION**, veuve **GATHIÉ** née le 7 février 1957 à Ally, décédée le 29 avril 2025 à ALLY, ancienne habitante de Chaussenac,
- **Nadine ARVIS**, épouse **SEILLIER**, née le 5 septembre 1963 à Ussel (19), décédée le 25 mai 2025 à Chaussenac.



Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue à **Célia FOURES, Mickaël MONZO et Dario** à Contre.



Rappels

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales à n'importe quel moment de l'année.

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser, avec le livret de famille et ou leurs parents.

Anciens combattants

Depuis notre dernier bulletin, nous nous sommes retrouvés deux fois : le 11 novembre 2024 et le 8 mai 2025, toujours en binôme avec la commune de Brageac ; à travers le recueillement et le souvenir, c'est un bon moment de partage et de convivialité inter-communal qu'il convient de faire perdurer.



Le 11 novembre 2024, sur l'initiative de l'école d'Ally, des enfants de Chaussenac ont lu un texte devant le monument aux morts. Je souhaite que cette initiative se pérennise car elle s'inscrit dans le processus de devoir de mémoire !

Merci aux institutrices et aux enfants !

Le 8 mai 2025 a été l'occasion de commémorer les quatre-vingts ans de l'armistice du 8 mai 1945, devant les monuments aux morts de Brageac et Chaussenac.

Une assistance toujours nombreuse s'est recueillie sous le soleil.

Merci à **Henri Desprat**, ancien combattant d'Afrique du Nord, d'avoir repris le flambeau de l'association et le rôle de porte drapeau.

Jean-Marc DELBOS



Folie collective

Ils sont tous devenus fous, qu'ils cherchent à contrer l'irrésistible ascension des extrêmes, en retournant leur veste, les politiques se livrent à une bien sinistre danse.

On s'est habitué au bruit, au vide aussi, au pire surtout !

D'un numérique joyeux porté par l'espoir d'une intelligence collective, nous avons basculé dans un univers triste de polarisation et d'hystérisation.

Le rejet de l'autre devient le remède à ce mal-être social qui nous dévore.

A ne voir que ce qui nous divise, on finira bientôt par ne plus faire société.

Inutile de se ressembler, il faut se RASSEMBLER!

Yves GOUTAL

Cérémonie des vœux



Le 05 janvier 2025, a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est toujours un moment convivial où le Conseil Municipal prend plaisir à échanger avec les Chaussenacois, venus en nombre.

Le Maire en a profité pour faire le point sur les projets en cours et à venir.

Ces instants d'échanges, peut-être trop peu nombreux, peuvent être aussi l'occasion de faire des demandes, des propositions, de donner des idées et des avis... positifs ou négatifs, peu importe ... pourvu qu'ils soient constructifs.

Les prochains, en 2026, revêtiront un caractère particulier, car ce seront déjà les derniers du mandat !!



ACCA

Bonjour amis Chaussenacois,

Bien longtemps, j'ai cherché comment faire un article se cantonnant à notre activité principale qu'est la chasse.

Seulement, voilà, il y a des moments où dans la vie le plus important est ailleurs, même si finalement tout est lié.

Malheureusement, ce mois de mai est venu cueillir notre brin de muguet, celui qui nous apportait le bonheur quant on le croisait, qui était là pour diffuser ses parfums d'allégresse, de gentillesse, de générosité et de bienveillance.

Ton départ en ce jour de fête des mères, nous laisse tous orphelins, mais certainement que là haut, un enfant voulait retrouver sa maman.

Il y a des bouquets qu'on ne souhaiterait jamais offrir pourtant tu les aimais tellement toutes ces fleurs aux mille couleurs, et finalement tu leur

ressemblais beaucoup, colorée, parfumée, douce ou piquante mais toujours charmante .

A bientôt Nana ! Tu nous accompagneras encore longtemps !...

Bisous de nous tous.

Thierry LAFARGE

Comice Agricole

Lors de l'Assemblée Générale du 22 Mars 2025, nous avons fixé le programme pour la **fête du pain.**

Celle-ci se déroulera le **Samedi 19 juillet.**

- Le matin à partir de 10h00, afin de fêter sa rénovation, nous organisons le traditionnel **casse-croûte** avec assiettes de charcuterie, vente de pain cuit au four, bourriols, tartes.... autour du **Four de Cussac**
- L'après-midi **exposition de vieilles voitures** à l'ancienne coopérative.
- À 20h00, un **repas** sera organisé à l'ancienne coopérative avec entrée, la traditionnelle **cuisse de génisse cuite à la broche**, aligot, fromage et dessert.
Le prix sera entre 13 et 16 euros selon le contenu de votre plateau.
- Puis nous finirons la soirée par **un bal.**

Par ailleurs, si les conditions sanitaires le permettent, le traditionnel concours de vaches Salers sera organisé en octobre.

Christine Lebreton



Comité des fêtes

Bonjour à tous, un petit mot rapide sur nos événements passés ainsi que sur ceux futurs.

«Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps»

Pour commencer un grand merci à tous ceux qui vont venus nous donner un coup de main pour la préparation, ainsi que la pose des décorations de Noël. Comme chaque année, cela s'est passé dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.

Nous tenions à remercier également Marie du bar de Chaussenac pour son hospitalité et ce très bon repas, qui nous a réchauffé en ces températures plutôt fraîches.

**«Au printemps, la nature tient à revêtir ses plus belles couleurs
pour célébrer le renouveau de la vie»**

Qui dit printemps, dit plantes, fleurs et jardin.

Cette année il y avait une nouveauté pour nous : en ce samedi 3 mai sur la place de notre village, se déroulait un événement que nous n'avons pas l'habitude de voir, **un troc aux plantes.**

Mais qu'est-ce un troc aux plantes ?

Ce sont des particuliers qui se retrouvent pour échanger des graines, des plants, des plantes mais aussi des conseils. Ce n'est que le principe du partage et de l'échange. Pour une première nous sommes plutôt contents de la participation que nous avons eue.

Cela a été un bon moment convivial.

A REFAIRE L'ANNÉE PROCHAINE !

«L'été, la nuit, les bruits sont en fête»

Après un printemps bien fleuri place à l'été ; qui dit été, dit notre Fête Patronale annuelle.

Cette année elle sera le samedi 2 et dimanche 3 août.

Pour cette fois-ci, pas beaucoup de changement : nous la commencerons avec le vide grenier le samedi matin et elle se finira avec la pétanque en doublette le dimanche.

A vos agendas **réservez votre week-end pour la Fête !**

Mélany AUBRIOT

CHAUSSENAC

FÊTE

du

VILLAGE

2 & 3 AOÛT 2025

SAMEDI

02 AOÛT

**8H30-17h / Vide
Grenier**

12H / Repas Convivial

14H / Jeu

18h / Messe

**20H / Repas Champêtre
15€**

*Melon, Aligot/Jambon braisé, Fromage,
Clafoutis maison*

**22H30/Retraite aux
Flambeaux & feu d'artifice**

Stade la Croix du Buis

Bal

Avec DJ MAX



Organisé par le Comité des Fêtes de Chaussenac
Information ou inscription : 07.48.15.79.54



Comité des Fêtes de Chaussenac

DIMANCHE

03 AOÛT

11h/ Vin d'honneur

**14h/ Concours de
pétanque
en doublette**

10€ / équipe



INPS

L'IA et l'USC

En aucun cas il ne s'agit de l'Insémination Artificielle mais bien de l'Intelligence !

Pourquoi aborder ce sujet ?

Il y a de quoi être suffoqué, interloqué, lorsque l'on découvre que les meilleurs logiciels de l'IA restent obsolètes concernant l'existence de l'USC.

Même ChatGPT reste sans réponse !

Nous pourrions alors imaginer que cela ne sent pas très bon pour notre club de foot ; cette odeur fétide planant au dessus de ce dernier, serait-elle annonciatrice de l'arrivée d'un oiseau de mauvaise augure ?

Loin s'en faut ! Joueurs et dirigeants vivent une 88^{ième} saison 2024-2025 sans de véritables complications et peuvent même espérer une place sur le podium dans cette poule B de D4.



Pourtant pour l'équipe dirigeante cela reste un habituel et véritable combat pour maintenir en vie cette association.

Bravo à celles et ceux qui s'investissent avec passion pour que l'USC soit enfin connue et reconnue par l'IA !



Christian LESCURE



Troc aux plantes

Le samedi 3 Mai 2025, nous avons organisé le premier troc aux plantes entre particuliers.



Une bien belle journée qui fut l'occasion de découvrir le concept d'un troc de plantes.

Ce fut un bon moment de partage et d'échange en proposant gratuitement des plantes, boutures, graines...valorisant ainsi la biodiversité.

Nous avons pu profiter de l'aide du Comité des Fêtes et de la Commune pour nous installer sur la place du village rendant ainsi l'attractivité plus forte.

Merci à eux.

Nous avons clôturé cette matinée par un repas convivial entre participants au restaurant le Chaus'snack sous un beau soleil.

Nous espérons fortement réitérer ce rendez vous l'année prochaine à la même période, ce qui sera l'occasion de mieux préparer les futurs exposants pour leur «troc aux plantes» et d'avoir un retour sur les plantations.



Encore merci à tous les participants !

France NICOLAS et Gérald MARSAN



Club Inter-Âge

Lors de l'Assemblée Générale du 11 Janvier 2025, il a été décidé de relancer l'Association qui sommeillait depuis quelques années. La volonté est de réaliser des manifestations au sein du village comme concours de belote, thé dansant ou kermesse ... afin de répondre aux différentes attentes des Chaussenacois.

Suite aux différents échanges, le bureau se compose de quatre volontaires et bénévoles :

Nicole LAC est élue	Présidente
Marie GIRAUD est élue	Vice-présidente
Albert LAVERGNE est élu	Trésorier
Didier CHAMBON est élu	Secrétaire

Le bureau peut accueillir d'autres personnes qui veulent s'investir afin de mener à bien l'ensemble des animations.

Vous pouvez également soutenir l'Association en y adhérant : le montant de l'adhésion est de 20€ par personne et est à remettre à Nicole (06 43 54 48 70).

Un concours de belote a déjà été organisé le vendredi 25 Avril à 20h00 ; 42 équipes se sont inscrites. L'organisation s'est très bien passée et de nombreux lots ont été gagnés. (1^{er} lot 120€...). Cette animation a tenu toutes ses promesses.

Une kermesse le 10 août, un thé dansant en octobre et un nouveau concours de belote seront organisés.

En fin d'année, une réunion bilan sera suivie d'un repas entre adhérents.

Le bureau remercie l'ensemble des adhérents de leur implication et l'équipe municipale pour leur soutien.

A très bientôt, on compte sur vous !!!!

Le bureau



Atelier de dessin et peinture CHAUSS'ART

L'Atelier **Chauss'Art** est un atelier où se donnent des cours de dessin et peinture pour un public adolescent et adulte encadré par l'artiste peintre **Corinne Pagès**.



Créé depuis la rentrée 2024, il a lieu tous les trois premiers vendredis de chaque mois de 14h à 16h30 à la salle de réunion de Chaussenac (ancienne école).

Il reste des places disponibles et aucune expérience n'est demandée ; l'adhésion est pour 3 séances de 40 €/mois pour adulte et 30 €/mois pour adolescent ; les différentes techniques comme l'acrylique, l'aquarelle ou le crayon sont abordées pour traiter des sujets figuratifs et/ou abstraits.

L'atelier fonctionnera en partie cet été.

Pour répondre à toutes vos questions et rejoindre l'aventure, vous pouvez appeler au : **06 62 34 44 12**.

Une exposition du travail réalisé cette année par les participants, se tiendra dans cette même salle pendant trois jours du **vendredi 8 au dimanche 10 août 2025** de 10h 30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

L'entrée sera libre bien sûr et nous espérons vous y voir nombreux !

À bientôt !

L'Atelier Chauss'Art



A noter dans vos agendas ! Nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque !

A partir du mois de Juin 2025, la bibliothèque sera accessible tous les matins de 10h à 12h du lundi au samedi (exceptés les jours de fermeture de l'agence postale)

Grâce à Véronique Lescure, que nous remercions de permettre ainsi de nouvelles plages horaires d'ouverture, vous pourrez emprunter et retourner livres, CD et DVD ces matins là.

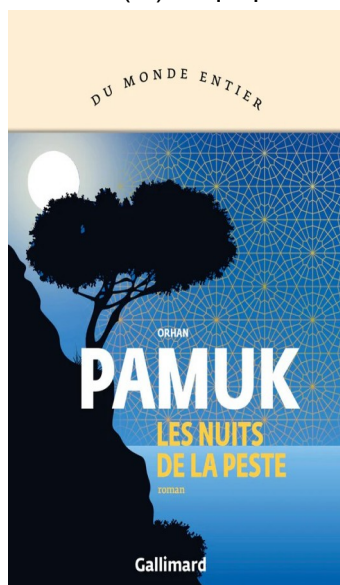
La bibliothèque sera également ouverte le mercredi après midi de 15h30 à 17h30 en fonction de nos disponibilités.

Nous vous informerons des dates concernées par l'intermédiaire de la feuille du mois.

Notez que lors des permanences du mercredi après-midi, vous pouvez non seulement emprunter et retourner des ouvrages mais aussi vous installer au coin «salon» pour discuter ou jouer sur place avec des jeux de société pour enfants ou/et pour adultes :

- **Monopoly junior** «à la fête foraine»
- **Scrabble junior** (jeu de lettres)
- **La France et ses 101 départements**
- **La Bonne Paye**
- **Cluedo** (jeu d'enquête policière)
- **Kapla** (jeu de construction)
- **Yahtzee** (jeu de dés)
- **Abalone** (jeu de stratégie)
- **Trivial poursuit** (jeu de culture générale)
- et de nombreux **casse-têtes** en bois et grilles de **Sudoku** !

Voici, parmi nos dernières acquisitions, quelques livres qui ont été appréciés par nos lectrices (!!!) et qui peuvent vous donner des envies de lecture :



«**La lignée**» d'**Aurélié VALOGNES** : un échange de lettres entre deux écrivaines , l'une reconnue et l'autre débutante qui s'interrogent sur leur métier et leur vie de femme.

«**Les nuits de la peste**» d'**Orhan PAMUK** prix Nobel de littérature 2006 : en 1901, une épidémie de peste se déclare dans l'île de Mingher. Des mesures sanitaires sont imposées et les tensions communautaires se cristallisent jusqu'à provoquer une révolution. Le livre se lit comme un conte des mille et une nuits très actuel grâce au talent de l'auteur.

«**Quelqu'un d'autre** » de **Guillaume MUSSO** : qui a tué Oriana ? Un homme et trois femmes livrent leur version , leur vérité. Mais personne n'a la même version...

«**La maison de Violette**» de **Françoise BOURDON** : une saga familiale avec turbulences, secrets , révélations et drames à Cap-Ferret.

«**Humus**» de **Gaspard KOENIG** : un roman sur les dérives écologiques menant vers le terrorisme et ce, à travers la vie de deux anciens étudiants en agronomie.

Et bien sûr des milliers d'autres ouvrages à découvrir sur nos étagères et à emprunter !
Ne reste plus qu'à venir !

Vous êtes bien sûr les bienvenus si vous désirez vous investir le temps d'une permanence du mercredi en fonction de vos contraintes et de vos envies. Cela peut être une fois par mois ou moins souvent. Ou plus souvent ! Venez donc en discuter ! Cela pourrait permettre d'ouvrir tous les mercredis après-midi.

Vous êtes également les bienvenus si vous désirez profiter des nombreuses opportunités offertes par la bibliothèque.



Nous ne pouvions terminer sans adresser un GRAND MERCI à Dominique LEGON qui s'est impliquée pendant plusieurs années dans le fonctionnement de la bibliothèque et vous accueillait toujours chaleureusement et avec le sourire lors des très nombreuses permanences qu'elle a assurées.

MERCI POUR TOUT DOMINIQUE !!

Au plaisir de te recevoir à la bibliothèque en tant que lectrice maintenant!



Association du Patrimoine Les Pierres du Géant existent-elles ?

A Chaussenac, il y a une légende nommée les «*Pierres du Géant*». Tout le monde en a entendu parler, certains les ont vues.

L'abbé Basset dans son livre sur Chaussenac (1898) les mentionne :

« Non loin du bourg, en allant vers Contres, on voyait, dans le communal de l'Algère, un reste non douteux de la religion druidique, s'il est vrai que le menhir, comme le dolmen, puisse être considéré comme monument religieux. Beaucoup le regardent comme une simple borne, marquant une délimitation territoriale.

Deux énormes pierres, connues sous le nom de « *Pierres du Géant* » existaient encore, il n'y a pas longtemps : c'étaient deux menhirs.

Je me souviens que, dans ma prime enfance, lorsque j'allais de mon village à l'école de Chaussenac, mon panier au bras et mes livres dans la poche, je passais juste à côté des fameuses pierres, et non sans grande frayeur. Jugez donc ! Si tout à coup, le géant qui les déposa là, était sorti de terre. Est-ce qu'on ne voyait pas, sur la principale pierre, les cinq doigts bien marqués du colosse qui l'avait apportée comme en se jouant ! Et j'avais commis l'imprudence, un jour, d'y aller constater le fait ! ...

La hauteur de chaque pierre pouvait être d'environ deux mètres.

Or, les menhirs ne sont plus et on doit le regretter : leur destruction est du pur vandalisme. La *Pierre du Géant* n'est plus qu'un débris informe, encombrant inutilement le terrain.»

Aujourd'hui, on ne peut plus les voir. Des recherches récentes, à partir d'informations fiables ont été réalisées. Les sondages, l'utilisation d'une pelle mécanique n'ont rien donné. Lorsque l'on fait une recherche rapide sur internet, la facilité conduit sur Wikipédia. A la recherche «*mégolithes cantal*» on accède, sous cette notice, à une liste d'une cinquantaine de sites mais aucune référence à Chaussenac et ses «*Pierres du Géant*». Elles n'y figurent pas. En fait, il faut se rendre sur des sites spécialisés (par exemple <https://www.t4t35.fr/Megalithes> ¹) pour les trouver. Cependant, la carte disponible les situe sur la commune de Tourniac, à proximité de Saligoux...

C'est un peu notre Arlésienne à nous. On les connaît, on les a vues, mais personne ne sait où elles sont. Au-delà de la plaisanterie, les « *Pierres du Géant* » sont un élément de l'histoire de Chaussenac.

En prenant de la hauteur et du recul, nous vous proposons de partir à leur recherche au cours de notre prochaine exposition estivale. Nous allons tenter de remettre ce mégalithe dans son contexte géographique et historique et de voir son impact sur notre territoire.

Nicolas Ivanoff

Nous vous proposons aussi cet été notre concert Jazz et nous participerons à la soirée inter-associations.

¹ <https://www.t4t35.fr/Megalithes/AfficheSite.aspx?NumSite=31415>

Quand nos joves vòlen demorar al país ...

Quant anam dins nos campanhas, quand escotam las informacions, avem totjorn una pensada per aquesses òmes e femnas que, cada jorn, fan viscar nostre país.

Dempuei tres generacions, la vida de nos agricultors a belcòp evoluat.

Dins les annadas 1920-1940, les bòrias èran sovent plan petiòtas, mens d'una detzena d'ectaras, tres o quatre vachas, quauques pòrcs e polas. Nos ancians podian vivòtar e elevar lor familha (sovent un tropel d'efants.). Lo trabalh èra plan penible. Les fens representavan un trabalh enòrme; l'herba tombada a la dalha, lo fen, trabalhàt amb lo rastel, es cargat dins un char tirat per un parelh de vachas. Passat la guerra, lo mòtò- dalhaire, les petiots tractors amb una barra de copa, un rastel fanaire, la botelèusa aun belcòp facilitat lo trabalh des païsans.



La génération que seg, per viscar, a degut agrandir la surfaça de las explotacions(mai de cent ectaras) e lo nombre de testas de bestiaus. Las terras cromptadas o lojadas son sovent lonh de la bòria. Per trabalhar un material modèrn e char es necessari. Les exploitants son enquèra joves e lors enfants que vòlen entrar dins la vida activa, aun belcòp de dificultats per trobar una proprietat per s'installar.

Dins aquesses novèls explotants, n'i a qu'aun chausit un chamin mai òriginal e aquí, avetz l'exemple de tres joves de l'encontrada, que se son virats vers des mestièrs mens traditionals.

Felicitacions a totes, mercé de faire viscar lo país.

La Gineta



Quand nos jeunes veulent rester au pays ...



Lorsque nous parcourons nos campagnes, lorsque nous écoutons les informations, nous avons toujours une pensée pour ces hommes et femmes qui, au quotidien, font vivre notre pays.

Depuis trois générations, la vie de nos agriculteurs a considérablement évolué.

Dans les années 1920-1940, les fermes étaient souvent très petites, moins d'une dizaine d'hectares, trois ou quatre vaches, quelques cochons et des poules. Nos aïeux arrivaient à survivre et élever leur famille (souvent de nombreux enfants). Le travail était très pénible, les foins représentaient un énorme travail : l'herbe coupée à la faux, le foin travaillé à la main avec un râteau et chargé dans un char tiré par une paire de vaches. Après la guerre, la moto-faucheuse, puis les petits tracteurs avec une barre de coupe, un râteau-faneur, la botteuse, ont fortement amélioré le travail des paysans.

La génération suivante, pour vivre, a été obligée d'agrandir la superficie des exploitations, (plus de 100 hectares) et le nombre de têtes de bétail. Les parcelles acquises ou louées sont parfois éloignées de la ferme. Pour travailler un matériel moderne et coûteux est donc nécessaire. Les exploitants sont encore jeunes et leurs enfants qui veulent entrer dans la vie active, ont d'énormes difficultés pour trouver une propriété pour s'installer.

Parmi ces nouveaux exploitants, certains ont choisi des voies plus originales ; voici trois exemples de jeunes de notre canton qui se sont tournés vers des métiers moins traditionnels.

Félicitations à tous ces jeunes. Merci de faire vivre notre pays.

Ginette Mazet



Antoèna LAFARGE

Dins lo bocatge, **Antoèna LAFARGE**, amb un Bac Pro CGEA al licèu agricòla d'Orlhac, a creat una berjariá entre Lherm e Enchanet.

Un tûnel de trenta mètres sur detz, plan isolat, abrita cent vint olhas (seissanta dètz laitièras de raça Lacaune e cinquanta «alachaires» Charolais e Texèl). Les anhels nascuts fin génier e fevrier son amb lors maires.

Lo fen e las céréalas, amassats sur les vint e un ectaras de la propriètat faun lo pus gros morcèl de la noiridura del tropel. Si n'i a pas pro, chau aportar un complement amb de granulas.

Una sala per molzer va lèu estre achabada.

A costat, un laboratoria ont lo lach amassat dos còps per jorn, es trabalhat e des chambras d'afinatge per bonifiar les fromatges.:

La BRICA d'Enchanet, 2 setmanas d'afinatge.

Lo CAPRIÇA, pèça de 2 kg ,un mes d'afinatge.

La TOMMA d' OLHAS: un a seis mes d'afinatge.

Lo costat bocharià es plan developpat : venta de còlis d'anhels, de merguèz amb la viande de las bestias refòrmadas. Per valorisar lo mergue, cinc pòrcs cinc pòrcs son engraissats, menats al tuador de Laroca, transformats en charcutarià per la sociètat «Vianda Bio» e vendus a la bòria..

Lo bestiau (anhels «laitièrs a un mes e les anhels «alachaires» cinc a sièis mes) es crompat per l'entreprisa UNICOR.

Bravo a Antoèna que a realisat una « installacion fora cadre familial».

Dans le bocage, **Antoine LAFARGE** après un Bac Pro CGA au lycée agricole d'Aurillac a créé une bergerie entre Lherm et Enchanet.

Un tunnel de trente mètres sur dix, bien isolé, accueille 120 brebis (70 laitières de race Lacaune et 30 allaitantes Charolais et Texel.). Les agneaux nés fin janvier et février sont avec leurs mères.

Le fourrage et les céréales, récoltés sur les 21 hectares de la propriété représentent la majeure partie de la nourriture du troupeau. En fonction de l'importance de la récolte, un apport de granulés peut être nécessaire.

Une salle de traite est en cours d'aménagement. A proximité un laboratoire où le lait, recueilli 2 fois par jour (2 à 3 litres par brebis), est travaillé et des chambres d'affinage pour bonifier les différents fromages :

- La **BRIQUE d' ENCHANET** (2 semaines d'affinage)

- Le **CAPRICE**, pièce de 2 kg (1 mois d'affinage)

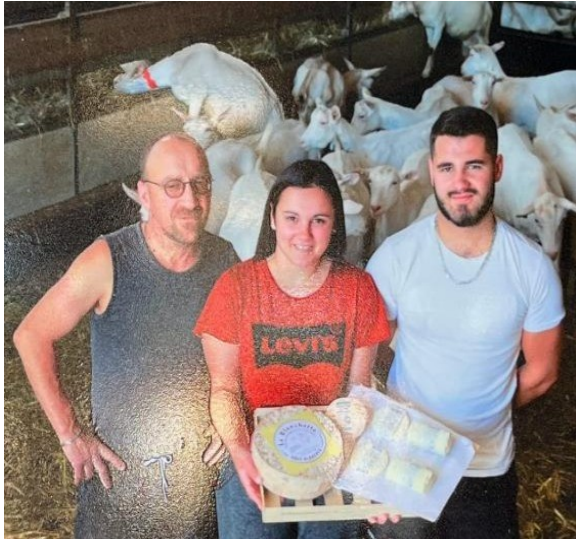
- La **TOMME DE BREBIS** (1 à 6 mois d'affinage)

Le rayon boucherie est développé : vente de colis d'agneaux, de merguez à partir de bêtes réformées. Pour valoriser le petit lait, 5 cochons sont engraisés, tués à l'abattoir de Laroquebrou, transformés en charcuterie par la société "Viande Bio" puis vendus à la ferme. Les animaux (agneau «laitier» à 1 mois et agneau «allaitante» à 5 ou 6 mois) sont vendus à l'entreprise UNICOR.

Bravo à Antoine qui a réalisé une installation hors cadre familial.



Lucie et Clément BLANCHER



A La Sudria, **Lucie, Clément Blancher** e lor oncle, aun contunhat e modernizat l'afaire familiala de Contres. Un bel bastiment abriga lo tropel, crana sala perfectament ventelada, al mieg un tapis rotlaire permete la distribucion de la noiridura e les abeuradors automatics son installats. Lo fen e lo reviuire amassats sur dotze ectaras, completats amb des aliments (cinc tònas per dos mes amb un complement de doa tonas per corrijar l'asòta) permeten la noiridura de cent vint chabras e cinc boccs. Les chabris son pas amb la maire per s'aparar de tota contaminacion e son elevats al tetareu amb del lach en podra.

Las chabras blanchas son de raça SAANEN ,las autres pus escuras son des ALPINAS.

L'entreprise Lamouroux a Mau (Maur) croma las bestias refòrmadas. A costat una sala de molzer, moderna, pòt recèbre setze chabras de cada costat.

Lo laboratoria permete la fabricacion de iaorts e de fromatges diferents :

- Fromatges a calhat rapide : lo CHAUCHENACOIS, cent cinc per jour e lo BRAJACOIS (400g, afinat en cava tres setmanas).

- Fromatges a calhat lent, l'ESTELON (la bûche) e la BLANCHETA (2kg, a affinar un mes a mieja). Son entrepausats dins una chambra freja.

Lor trabalh es recompensat per una medalha d'or a Lion (Lyon).

Dins lo Cantal e la Correza, seissanta cinc magasins vos prepausan aquestes produchs de qualitat.

À La Sudrie , **Lucie, Clément BLANCHER** et leur oncle ont repris et modernisé l'affaire familiale de Contre. Un grand bâtiment abrite le troupeau, belle salle parfaitement ventilée, au centre un tapis roulant permet la distribution de la nourriture et des abreuvoirs automatiques sont installés. Le foin et le regain ramassés sur 12 hectares, complétés par des aliments (5 tonnes pour 2 mois avec un complément correcteur d'azote de 2 tonnes) assurent la nourriture de 120 chèvres et 5 boucs. Les chevreaux sont retirés de la mère pour éviter toute contamination et sont élevés au biberon avec du lait en poudre.

Les chèvres blanches sont de race SAANEN, les autres plus foncées sont des ALPINES.

L'entreprise Lamouroux à Maur achète les bêtes réformées.

A côté, une salle de traite moderne peut recevoir 16 chèvres de chaque côté.

Le laboratoire permet la fabrication de yaourts et de différents fromages :

- Fromages à caillé rapide : le CHAUSSENACOIS, 500 par jour et le BRAGEACOIS (400g, affiné en cave, 3 semaines)

- Fromages à caillé lent : la BÛCHE et la BLANCHETTE (2kg, à affiner 1 mois et demi).

Ils sont entreposés dans une chambre froide.

Leur travail a été récompensé par une médaille d'or à Lyon.

Dans le Cantal et la Corrèze, 65 magasins vous proposent ces produits de qualité.



Valentin DELBOS



Dins nostre borg, **Valentin DELBOS** a chausit un autre chamin.

Amb fiertat, son grand-paire m'avia parlat d'aquel project e a agut lo bonur de lo veire se realisar.

Après lo bachelierat al licèu Georges Pompidou a Orlhac, un estage, installacion polas pondeiras, l'a confortat dins sa causida.

La construccion d'un bastiment de quatre vint cinc mètres de long sur un terren de quatre ectaras a necessitat un empeirrament important per estabilisar l'ensemble. A l'entrada del terren, dos silòs amb cadun dotze tònas d'aliments especials per les pondeiras. Chaura quatre cents tònas. dins l'annada.

Les nau mila polas son de raça LOHMANN e respondan a des critèris plan précis. Al départ, pesan de 1,4kg a 1,5. Un còp per mes son pesadas. Aun besonh de bèlcòp de luminositat entre setze e dietz e set oras de lutz per jorn. A chagut installar de leds a l'interior per completar la lutz. (après la ponduda las polas vaun dins lo prat vesin). Les uòus arriban per un tapis e son recaptas per casier. La collecta varia entre 6500 e 8500 uòus per jorn per 9000 polas. Una paleta complèta pèsa 500 kg e compta 8640 uòus. Lo ramassatge, les dimars e divendres, es fach per l'entreprise Mas e Delmas que crompa tota la produccion,

Las polas arriban a l'atge de detz e uèch setmanas , prestas a pondre e son gardadas treize mes, apresses son vendudas. Alèra, pendent un mes, chau tot demontar, netejar abant de recebre la polalha.

Aquel trabalh es controlat amb un ordinator que s'occupa de la temperatura del bastiment, la quantitat de noiridura a donar, la susvelhancia sanitària (tres còps per an) e donaro l'alèrta si i a problèma.

Dans notre bourg, **Valentin DELBOS** a choisi une autre voie. Avec fierté, son grand-père m'avait parlé de ce projet et il a eu le bonheur de le voir se concrétiser.

Après l'obtention d'un BAC Pro au lycée Georges Pompidou à Aurillac, un stage à l'installation poules pondeuses, le confortera dans son choix.

La construction d'un bâtiment de 85 m de long sur un terrain de 4 hectares a nécessité un empierrement important pour stabiliser l'ensemble. A l'entrée du terrain, deux silos contenant chacun 12 tonnes d'aliment spécial pour les pondeuses. Dans l'année, 400 tonnes seront nécessaires

Les 9000 poules appartiennent à la race LOHMANN et répondent à des critères très précis. Au départ, elles pèsent de 1,4 à 1,5 kg. Une fois par mois, elles sont pesées. Pour une ponte régulière, elles doivent atteindre 1kg700, 2.kg maximum. Elles ont besoin de luminosité, entre 16 et 17 heures de lumière par jour d'où l'installation de leds à l'intérieur du bâtiment en complément de la lumière naturelle, (après la ponte, les poules vont dans la prairie voisine). Les œufs arrivent par tapis et sont rangés par casiers. La collecte varie entre 6500 et 8500 œufs par jour pour 9000 poules. Une palette complète pèse 500kg et compte 8640 œufs. Le ramassage est organisé par l'entreprise du Cantal Mas et Delmas qui achète toute la production : les mardi et vendredi.

Les poules arrivent à l'âge de 18 semaines, prêtes à pondre et sont gardées 13 mois, ensuite elles sont vendues. Un nettoyage sanitaire d'un mois est nécessaire avant de recevoir de nouvelles volailles, tout doit être démonté.

Tout ce travail est contrôlé avec un ordinateur, régulant la température du bâtiment, la quantité d'aliments à distribuer, le suivi sanitaire des animaux (trois fois par an), et donnera l'alerte en cas de problème.



CCAS

Pour Noël 2024, le CCAS de Chaussenac a préparé 50 colis pour «les grands enfants» et le personnel de la commune.



Puis à l'arrivée du printemps, c'est le moment pour les enfants de la commune, âgés de 2 à 10 ans, de fêter Pâques. C'est à cette occasion que le CCAS a lu deux contes aux neuf enfants présents avec leurs parents à la Bibliothèque de Chaussenac : cela a permis aussi à certains de découvrir notre superbe bibliothèque et de rester à l'abri vu le temps automnal que nous avons ce jour là !!!

Puis nous avons partagé un petit déjeuner tous ensemble. Les enfants sont repartis avec une surprise, tous enchantés mais avec tout de même un brin de déception de ne pas avoir eu la chasse aux œufs !!!!



L'an prochain, c'est promis il y aura d'autres surprises et une chasse aux œufs.

Éliane Delbos



L'agenda des P'tits Bonheurs Solidaires

Venez nous retrouver les après-midis de 14h00 à 18h00 afin de participer à nos ateliers :

- Le mercredi 16 juillet à **Saint-Martin-Valmeroux** (MARPA) : lovelybag
- Le mercredi 10 septembre à **Mauriac** (Salle ASLJ) : bonnet chimiothérapie,
- Le mercredi 8 octobre à **Pleaux** (Salle du temps libre) : bonnet chimiothérapie,
- Le samedi 18 octobre à **Chaussenac** (Salle de la Mairie) : bonnet chimiothérapie,
- Le mercredi 22 octobre à **Saint-Martin-Valmeroux** (MARPA) : bonnet chimiothérapie,
- Le mercredi 12 novembre à **Mauriac** (Salle ASLJ) : Boîte de Noël
- Le mercredi 10 décembre à **Chaussenac** (Salle de la Mairie) : Boîte de Noël

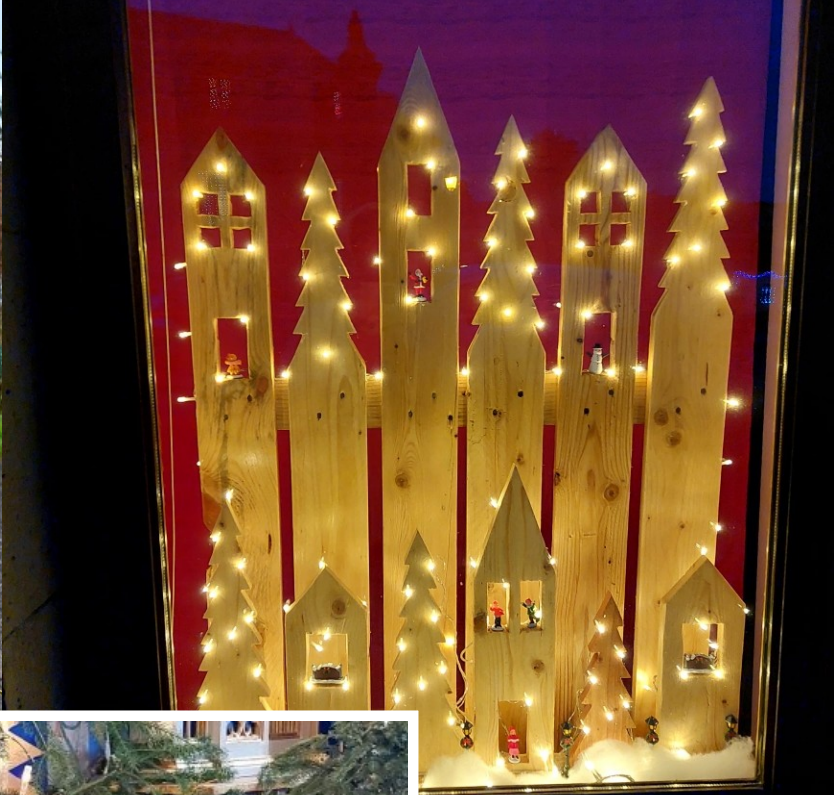
Pour tous renseignements :

- Audrey MAZE : 06 31 25 78 12
- Isabelle CAPEL : 06 78 43 63 40

Facebook : Les p'tits Bonheurs Solidaires

Instagram : Les P'tits Bonheurs Solidaires

lesptitsbonheurssolidaires@gmail.com



Votre été 2025 !

Samedi 12 juillet	11h00	Inauguration Maison des Services
Lundi 14 juillet	20h00	Patrimoine : Soirée Jazz
Samedi 19 juillet		Comice Agricole
	10h00	Au four de Cussac, casse-croûte
	AM	Exposition de vieilles voitures
	20h00	Repas à l'ancienne coopérative
	22h00	Bal
		Fête patronale
Samedi 2 août	8h30	Vide grenier
	12h00	Repas
	14h00	Jeu
	18h00	Messe
	20h00	Repas champêtre
	22h30	Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal
Dimanche 3 août	11h00	Vin d'honneur
	14h00	Pétanque en doublette
Mercredi 6 août		Musique en Pays de Salers
	19h00	Solo guitare & violoncelle
	20h00	Repas
	21h00	Duo
Du vend. 8 août au dim. 10 août	Matin	Atelier Peinture : exposition
	AM	
Dimanche 10 août		Club Inter-Age : kermesse
Vendredi 15 août	19h00	Repas Soirée Inter-Associations
Dimanche 30 août		ACCA (chasse)
	Matin	Randonnée pédestre et VTT
	Midi	Repas

